

Il est inutile de relever toutes ces accusations vaguement produites pour les mieux défendre contre une critique sérieuse. Les Grands Carmes de Lyon n'étaient pas animés de cet esprit égoïste et étroit qui caractérisait, au contraire, certains ordres religieux. Mais pour juger les mille querelles que l'intérêt privé suscitait entre eux et leurs voisins, il faut d'abord connaître le milieu social et ensuite les influences de toute nature, au sein desquelles s'agitaient ces mesquines questions. Ils étaient si peu soucieux de leurs intérêts, que le 26 novembre 1660 seulement, ils songeaient à mettre un terme aux abus que l'hospitalité gratuite, qu'ils offraient à tous les religieux de l'ordre, avait multipliés. Et encore cette mesure ne fut-elle prise qu'après s'être vus, à leur grand regret, dans l'impossibilité de trouver un logement pour un Carme de la province de Touraine, à qui la réputation des Presses Lyonnaises avait fait concevoir le désir de venir surveiller à Lyon l'impression de ses œuvres philosophiques. Mais sous bien d'autres formes encore, s'exerçait leur bienfaisance éclairée. Leurs livres de dépenses ne révèlent-ils pas, en effet, qu'ils ne refusaient jamais quelques pistoles aux étudiants en théologie qui leur dédiaient leur thèse de majeure, et que pour entretenir par une salutaire émulation le goût de la vie monastique et des études, ils envoyaient chaque religieux du couvent de Lyon passer quelques années à Paris pour s'y former, aussi bien dans le cloître de la place Maubert qu'aux leçons de l'Université. Nous ne devons donc pas être surpris de voir leur nom mêlé à des événements d'une certaine importance. Quelquefois, en effet, les échevins de Lyon ont choisi parmi eux des députés en cour, chargés de défendre devant les Rois de France les privilèges des habitants de la ville. D'autres durent aller étudier les intentions et les mouvements de